

## FINANCES ET AFFAIRES JURIDIQUES

### FIXATION DES TARIFS 2018 DANS LE CADRE DES MISES A DISPOSITION

Rapporteur : Monsieur Thierry WALLYN, Vice-Président.

Le Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre est sollicité depuis quelque temps pour des mises à disposition de moyens matériels dans le cadre de certaines manifestations qui ont lieu sur notre littoral.

Il est donc proposé de fixer les tarifs suivants :

- car podium à hauteur de 250 € par jour
- bateaux de sécurité à hauteur de 12 € de l'heure
- tracteurs à hauteur de 10 € par jour (les interventions de ces équipements étant ponctuelles dans une journée)
- équipement de sonorisation portable (lorsque le car podium est indisponible) à hauteur de 40 € par jour
- tiralo et vélo-pouss à hauteur de 5 € la demi-journée.

Ces propositions tarifaires n'intègrent pas le coût des carburants et le coût des personnels mis à disposition éventuellement pour lesquels le remboursement dû au SIDF est calculé spécifiquement, de manière complémentaire.

Il est donc demandé aux membres du comité syndical de bien vouloir accepter ces tarifs pour l'exercice 2018.

Le Comité Syndical,

- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
- Approuve les présentes dispositions,
- Autorise le Président ou un Vice-Président à signer tout document à intervenir,
- Les recettes seront imputées à l'article 758 du budget.

ADOPTE

Adressé à M. le Sous-Préfet

Et publié le **06 AVR. 2018**

Fait à Dunkerque, le 3 avril 2018

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,



Frédéric VANHILLE.

République Française  
Département du Nord  
Syndicat Intercommunal  
Des Dunes de Flandre

**EXTRAIT**  
**Du Registre des Délibérations du**  
**Comité Syndical**  
**Du Syndicat Intercommunal des**  
**Dunes de Flandre**

Comité convoqué le : 26 mars 2018

Nombre de membres du Comité en exercice : 8

**Séance du mardi 3 avril 2018 – 18 h 00**

Président : Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire : Madame Alexandra DEMAIRÉ

**ETAIENT PRESENTS :**

Titulaires : Frédéric VANHILLE –Thierry WALLYN - Alexandra DEMAIRÉ.

Suppléants : Laurent MAZOUNI – Catherine VERLYNDE.

**ABSENTS EXCUSES :**

Titulaires : Bertrand LEYS - Bernard WEISBECKER a donné pouvoir à Laurent MAZOUNI - Patrice VERGRIETE a donné pouvoir à Frédéric VANHILLE – Paul CHRISTOPHE – Patrice BERTELOOT a donné pouvoir à Catherine VERLYNDE.

Suppléants : Jean-Yves FREMONT – Edith DAVID – Bruno DEMAN – Florence VANHILLE.

**ASSISTAIENT A LA REUNION :**

Suppléants : Martine ARLABOSSE - Grégory EVRARD.